

Réponses des partis politiques aux questions du Gerfa

Identiques à celles envoyées à l'UNSP ?

Tout comme l'avait fait l'UNSP, le Gerfa, Groupe d'étude et de réforme de la fonction administrative, une autre organisation apolitique, a lui aussi envoyé une liste de questions aux différents politiques afin qu'ils précisent leurs intentions concernant les enjeux de la fonction publique et du service public.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des réponses aux questions en lien avec les agents du SPF Finances.

	Ecolo	cdH	MR	Défi	PTB	PS
Réformerez-vous SELOR en le recentrant sur des sélections plus précises basées sur des aptitudes fonctionnelles en lien direct avec la fonction à pourvoir ?	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Décidez-vous de simplifier le système d'évaluation et de le limiter à deux mentions : « répond aux attentes » présumée d'office et « insuffisant » ?	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non
Souhaitez-vous réduire le recours au recrutement contractuel et revenir au principe général du recrutement statutaire ?	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Décidez-vous de supprimer le recrutement intérimaire dans la fonction publique fédérale ?	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
Souhaitez-vous maintenir en l'état le système de congés de maladie des agents des services publics ?	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui
Décidez-vous de mettre fin à l'âge de la pension à 67 ans et de revenir à l'âge de 65 ans ?	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
Souhaitez-vous mettre fin à la suppression de la valorisation des années d'études pour la pension publique ?	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Souhaitez-vous supprimer l'indemnité de procédure de 700 euros au Conseil d'État dans le cadre des recours des agents des services publics contre leur employeur ?	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Décidez-vous d'organiser des élections sociales dans la fonction publique ?	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Décidez-vous de mettre fin aux discriminations entre les syndicats politiques et les syndicats indépendants ?	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non

Source : Gerfa

<http://gerfa.be/questionnaires.html>

À chacun d'analyser ses réponses et de se faire son opinion avant d'entrer dans l'isoloir...

On peut se réjouir que tous les partis francophones semblent vouloir œuvrer pour réformer le SELOR et pour organiser des élections sociales dans la fonction publique. Et seul le PS constituerait malheureusement encore une barrière à la fin de la discrimination entre les syndicats politiques et les syndicats autonomes et indépendants.

À noter toutefois les différences entre ces réponses envoyées au Gerfa et celles que nous avons reçues à l'UNSP.

Pour les élections sociales, le PS semblait beaucoup moins favorable dans sa réponse adressée à l'UNSP.

En ce qui concerne le fait d'être prêt à garantir une priorité absolue au recrutement d'agents statutaires via le Selor, le MR a répondu à l'UNSP que l'engagement statutaire devait rester la

priorité, avec toutefois la possibilité de recourir à l'engagement contractuel lorsque c'est indispensable pour assurer la continuité du service public. Cette réponse avait de quoi laisser perplexe, puisque pour ne pas devoir avoir recours à l'engagement d'agents contractuels, il suffit d'engager suffisamment d'agents statutaires. Et au minimum de respecter les plans de personnel, ce qui n'est même pas le cas actuellement. Dans sa réponse au Gerfa, le MR est bien plus clair puisqu'il déclare qu'il ne souhaite pas réduire le recours au recrutement contractuel ni revenir au principe général du recrutement statutaire.

Pour la possibilité de thésauriser les jours de congé de maladie, c'est cette fois Défi qui ne semble pas clair, puisque le parti déclarait à l'UNSP ne pas avoir l'intention de revoir cette possibilité existant actuellement pour les fonctionnaires, mais déclare en revanche au Gerfa ne pas souhaiter maintenir en l'état le système de congés de maladie des agents des services publics.

En ce qui concerne l'âge légal de la pension, si Ecolo déclare au Gerfa qu'il souhaite mettre fin à l'âge de la pension à 67 ans et de revenir à l'âge de 65 ans, il déclarait toutefois ceci à l'UNSP : *De deux choses l'une, soit on en revient à l'âge de 65 ans pour tout.es, soit un système permettant d'évaluer chaque carrière en fonction de sa pénibilité est mis en place et suffisamment doté, de façon à permettre à chacun. e de mettre un terme à sa carrière à un âge simplement supportable.* Le retour à l'âge de 65 ans pour tout.es apparaît dès lors moins évident et serait conditionné à un nouvel échec des négociations sur la pénibilité des métiers.

On le constate, ce n'est pas évident pour les différents partis de garder une même ligne sur des questions précises.

Nous laisserons à chacun le soin d'analyser ces réponses, étant entendu qu'à nouveau, en tant qu'organisation apolitique, il ne s'agit nullement de vouloir influencer le vote de quiconque.

Les différents thèmes abordés dans cet article ne représentent d'ailleurs qu'une petite partie de l'aspect professionnel des enjeux. En effet, les enjeux pour notre société lors des prochaines élections s'étendent bien au-delà du statut des agents et de l'âge de la pension. Socio-économique, climat, santé...

Lisez les programmes, informez-vous, et n'oubliez pas d'aller voter le 26.

Votre voix sera aussi importante que celle des milliers d'autres citoyens.

Votre voix pèsera sur votre avenir en tant que citoyen, mais aussi en tant que fonctionnaire.

